

# Bulletin communal

## N° 36

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 décembre  
2004

### Décisions

- 1 – Carrière APPRIN
- 2 – Tarifs communaux
- 3 – Décision modificative
- 4 – Régime indemnitaire du personnel communal

### Informations

- Choix des noms de rues à l'Echaillon et zone de Longefan
- Sirtom
- Téléthon
- Débroussaillage
- Médiathèque
- Distribution des colis du CCAS
- Formation sur les énergies renouvelables
- Ligne de marché
- Espace jeunes
- Dégradations sur la commune
- Cérémonie des voeux

**Présents** : Annie ANESA, Yves DURBET, François ANDRE, Olivier POLAUD, Michel FRUMILLON, Véronique VALET, Jean-Jacques BEROUD, Danielle BOCHET, Marie-Claude DARBEL, Jean DURIEUX, Sabine BAROU-MORRUGARES, Patrick ALLARD, Patrick DEIANA, René VOISIN.

**Absent** : André BOCHET

## DÉCISIONS

### 1 - Carrière APPRIN

La commission constituée lors du conseil municipal du 25 novembre 2004 s'est réunie pour examiner la proposition de bail de la carrière APPRIN.

Yves DURBET expose les remarques et observations relevées par cette commission.

Le bail doit être renouvelé au 01 janvier 2005 pour une durée de 18 ans afin de l'harmoniser avec la durée de l'autorisation administrative d'exploitation.

Après discussion et accord sur quelques modifications, le conseil municipal autorise le maire à signer ce bail.

**Vote : à l'unanimité**

### 2 - Tarifs communaux

Afin d'étudier une éventuelle augmentation des tarifs communaux appliqués, Danielle Bochet présente un tableau récapitulatif de ces prestations. Le conseil, après avoir délibéré, décide de ne pas appliquer d'augmentation cette année

**Vote : à l'unanimité**

### 3 - Décision modificative

Le conseil approuve la décision modificative présentée par Danielle Bochet, adjointe aux finances sur le budget communal.

**Vote : à l'unanimité**

### 4 - Régime indemnitaire du personnel communal

Danielle BOCHET présente les modalités d'application des décrets n° 2002-61 du 14 janvier 2002 et du décret n° 2003-12 du 23 octobre 2003 relatifs à l'instauration d'un nouveau régime indemnitaire pour le personnel des collectivités locales.

Ce régime permet d'attribuer l'indemnité d'administration et de technicité aux personnels administratifs et techniques en remplacement des primes actuelles.

Vote pour l'institution du régime indemnitaire :

**Vote pour la filière administrative :**

**12 pour, 1 abstention et 1 non participation au vote**

**Vote pour la filière technique :**

**12 pour, 1 abstention et 1 non participation au vote**

### **Formation de relais locaux sur les énergies renouvelables**

L'Association Cantonale d'Animation du canton de St Jean de Maurienne et l'Asder (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables) proposent quatre sessions de formation de trois heures pour répondre aux questions simples relatives aux Espaces Info Energie.

Renseignements en mairie

### **Ligne de marché**

La ligne de marché Hermillon/St Jean de Maurienne prévue le samedi 01 janvier 2005 est avancée au vendredi 31 décembre 04

### **Espace Jeunes**

L'espace jeunes de St Jean de Maurienne est ouvert durant la première semaine des vacances. Voir programme en mairie

### **Bibliothèque**

La bibliothèque reste ouverte pendant les vacances le lundi de 16 h 30 à 18 h 30 et le mercredi de 10 h à 12 h

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Noms de rues à l'Echaillon et Longefan**

La réunion publique du 14/12/04 concernant le choix des noms de rues du quartier de l'Echaillon et de la Zone de Longefan s'est bien déroulée. Plusieurs propositions ont été présentées. Elles seront analysées lors d'un prochain conseil municipal.

### **Sirtom**

Jean DURIEUX présente les études en cours sur le devenir des déchets mauriennais

### **Téléthon**

François ANDRE donne le chiffre de la collecte du téléthon qui s'élève à 1553 euros et remercie les bénévoles.

### **Débroussaillage**

Yves DURBET présente un devis de M. DETRE, agriculteur à Montdenis relatif à des travaux de débroussaillage dans les secteurs suivants « Le Parchy », « Au Pommier » et « Le Merderel ».

### **Médiathèque**

Le mobilier a été choisi et commandé. Il doit être livré et installé à la mi-janvier.

Remerciements à Marie-Claude DARBEL pour l'organisation du goûter de Noël à la médiathèque.

Une discussion est en cours au sujet des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

### **Prévisions investissements 2005**

Les membres du conseil sont invités à réfléchir sur la programmation des travaux pour l'année 2005

### **Centre Communal d'Action Sociale**

La distribution des colis de Noël aux personnes âgées de plus de 80 ans est en cours.

## **DEGRADATIONS SUR LA COMMUNE**

Une nouvelle fois des dégradations ont été constatées sur la commune (guirlandes arrachées, vitre cassée à la salle polyvalente, bottes du Père Noël arrachées etc...) Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

## **CEREMONIE DES VŒUX**

*La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu le  
Samedi 8 janvier 2005  
à 19 h à la salle polyvalente*



**JOYEUSES FETES A TOUS**

